

Du jour où les soupçons se portèrent sur Guillemain, on redoubla de discrétion dans les sphères policières, mais on redoubla également d'activité.

On n'eut aucune peine à savoir que le jeune Guillemain, qui n'avait pas un sou vaillant à St-Liboire, faisait des dépenses disproportionnées à son état depuis son retour à Biddeford.

Bref, après un échange très actif de télégrammes entre la police canadienne et la police de Biddeford, on demanda à cette dernière de mettre Guillemain en état d'arrestation.

Ce qui fut fait.

Lorsque la nouvelle de l'arrestation de Guillemain parvint à St-Liboire, ce fut plus que de la stupeur, ce fut de la consternation.

La population, qui n'avait pu suivre le travail des policiers, se refusait absolument à croire à la culpabilité de ce garçon et croyait fermement à une erreur qui ne pouvait tarder à être reconnue.

Le jeune Guillemain, en effet, jouissait de la considération et de la confiance de toute la paroisse. De plus, il paraissait aimer, et nous pouvons même dire qu'il aimait tendrement son oncle.

C'était un jeune homme de 17 ans environ, très doux, très soumis, au visage agréable et à la conduite très régulière.

Même devant ses aveux, on se refusait de le croire coupable :

"C'est impossible, disait-on. Cet enfant, car après tout ce n'est qu'un enfant, ne peut avoir commis un crime aussi atroce. Il est trop faible, trop timide, trop doux pour avoir attaqué un homme robuste qu'il se plaisait à appeler lui-même son second père."

M. le curé de la paroisse, le maire Ducharme, le docteur Berthiaume, M. Lajoie, notable négociant, et tous les citoyens en vue de la localité ne pouvaient ni ne voulaient admettre la culpabilité de l'accusé, tous ils le croyaient incapable de commettre même la plus petite mauvaise action.

Ceux qui doutaient, ne croyaient pas qu'il ait pu accomplir seul son forfait. "Il doit avoir un complice, c'est sûr. Il n'a pu ni concevoir le crime ni l'exécuter seul."

Cette version satisfaisait tout le monde, et, certes, personne, même parmi les policiers, ne doutait que Guillemain n'eût été entraîné dans cette lugubre aventure et soutenu dans l'exécution par un ou plusieurs complices.

Cet état d'esprit de la population et des autorités judiciaires permit à Guillemain d'inventer une horrible histoire, plus horrible peut-être encore que le crime lui-même.

Le malheureux ! Quand on le questionna pour savoir s'il avait des complices, il répondit qu'il avait agi à l'instigation de sa tante, la femme de la victime, qui lui promettait de l'épouser après la mort de son mari.

On comprend toute l'horreur que souleva cette déclaration. Et ce qui est plus épouvantable encore, c'est que, pendant quelque temps, on crut cette déclaration conforme à la vérité, alors qu'elle était atrocement mensongère.

Voici, en substance, la déclaration de Guillemain à ce sujet :